



16ème législature

Question N° : 16528	De M. Christian Girard (Rassemblement National - Alpes-de-Haute-Provence)	Question écrite
Ministère interrogé > Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement		Ministère attributaire > Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement
Rubrique >Gouvernement	Tête d'analyse >Actualisation des politiques prioritaires du gouvernement	Analyse > Actualisation des politiques prioritaires du gouvernement.
Question publiée au JO le : 26/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christian Girard interroge Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée du renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement sur l'actualisation des « politiques prioritaires du Gouvernement » (PPG). Lors du Conseil des ministres du 21 février 2024, M. le Premier ministre a annoncé la réactualisation des feuilles de routes ministérielles et des politiques prioritaires du Gouvernement. Toutefois, le site internet <https://www.gouvernement.fr/politiques-prioritaires>, qui relaie le baromètre des politiques prioritaires et décline les différents chantiers du Gouvernement, semble faire l'objet de mises à jours tardive ou caduques. La feuille de route du gouvernement actuellement en ligne demeure celle du Gouvernement Borne et les éléments des quatre axes « pour une France plus juste et plus indépendante » datent souvent de plus de quatre, six, neuf ou parfois même douze mois. Aussi, afin de remplir l'objectif de transparence auprès des Français, il lui demande le nom du service de l'administration chargé de procéder à l'actualisation des tableaux des politiques prioritaires, ou, à défaut, quels sont les prestataires extérieurs responsables de cette mission, pour quel budget et pour quelles raisons cette actualisation est aussi tardive.